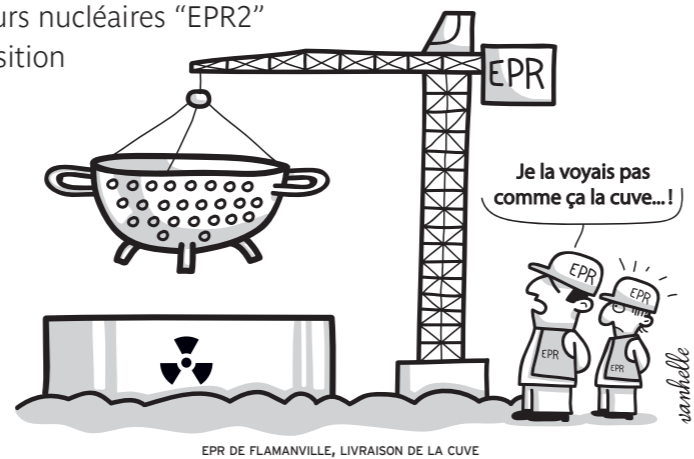


Ouverture du débat : objet et calendrier

Ce 7 septembre, la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) a annoncé l'ouverture d'un débat public* de 4 mois du 27 octobre 2022 au 27 février 2023 sur le projet de construction de deux réacteurs nucléaires "EPR2" sur le site de Penly, dans le cadre de la proposition de programme de nouveaux réacteurs nucléaires en France d'EDF.



Les déboires et l'entêtement

EDF annonçait le chargement du combustible pour l'EPR de Flamanville pour 2016 (et donc sa mise en service). Elle n'avait pas révélé les malfaçons et dissimulations sur la cuve, le couvercle et autres problèmes graves affectant la sûreté. Au final, le combustible n'a été livré que pendant l'hiver 2021 mais l'ASN n'a pas donné son feu vert (les déboires sont énormes) pour le chargement qui n'interviendra pas avant 2023.

Malgré ce fiasco, le président Macron a annoncé à Belfort en février 2022 le projet de 14 nouveaux réacteurs "EPR2". Mais la concertation nationale concernant une éventuelle relance du nucléaire dans le cadre de la révision de la loi du PPE (Plan Programmation Énergétique) n'a pas débuté. Ses conclusions ne seront examinées par le parlement qu'au printemps 2023. Or un débat public de 4 mois est lancé pour 2 réacteurs "EPR2" à Penly dans le cadre du programme de nouveaux réacteurs. C'est donc un double objet trompeur qui est proposé au débat. Valider Penly, c'est valider la relance car c'est décider pour d'autres régions le programme de nouveaux réacteurs. C'est un imbroglio inacceptable, une savante salade à la sauce "marasme".

Les apparences élémentaires de la démocratie sont piétinées

Jusqu'à présent, la construction d'autres réacteurs n'était pas envisagée avant la mise en service de celui de Flamanville. Rappelons que dans les années 70, le programme de réacteurs a été décrété autoritairement sans débat public ni référendum ni vote au Parlement. Pour l'EPR de Flamanville, la décision avait été prise avant le débat public. L'information sur la fragilité de l'EPR en cas de crash d'avion avait été interdite de publication dans le cahier d'acteur.

Le Collectif anti-nucléaire Ouest ne participera pas au débat public qui dans l'état actuel, est un simulacre de démocratie. D'autant que la concertation nationale concernant la révision du PPE aurait du intervenir avant. Ce qui démontre un débat factice. Le Collectif continuera son rôle d'information, d'opposition et de mobilisation au sein de la société civile.

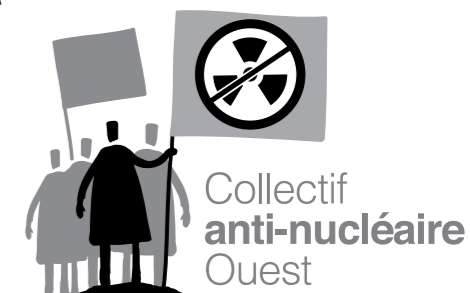
* https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2022-09/DECISION_2022_96_PROG_EPR2_PENLY_5.pdf
<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=rQ2vwOWQbTEmWanmTdFAPCvGIeRI0BUGecwX8I3Kr4=>

1 EPR BONJOUR LES DÉGÂTS !

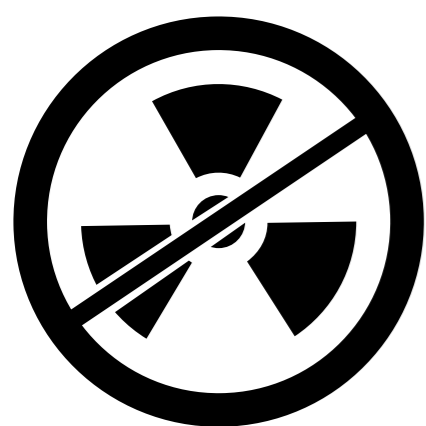
6 EPR BRANLE-BAS DE COMBAT !

société nucléaire
société mortifère

non au nucléaire
oui à la vie



**77 ans après les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki,
36 ans après la catastrophe de Tchernobyl et 11 ans après celle
de Fukushima, alors que la menace grandit autour de la centrale
de Zaporijjia en Ukraine, faisant craindre le pire pour l'Europe,
nous réaffirmons collectivement que :**



la relance
du nucléaire ?
Surtout pas !

6 bonnes raisons

TROP RISQUÉ

La guerre en Ukraine, pays nucléarisé démontre les risques immenses que font courir les centrales nucléaires. Elles deviennent des armes, des buts de guerre et des cibles. Tchernobyl et Fukushima ont aussi malheureusement démontré que le risque de catastrophe est avéré et les conséquences incommensurables en font une énergie inacceptable à tout point de vue. En France, à au moins 3 reprises, la catastrophe a été frôlée (St-Laurent des Eaux 1969 et 1980, Blayais décembre 1999). Construire à nouveau des réacteurs c'est repartir pour 60 ans de risque.

TROP TARD

Le dérèglement climatique est là : c'est maintenant qu'il faut mettre en œuvre les mesures pour diminuer les gaz à effet de serre. Pas dans 10 ou 20 ans. Or le temps de construction d'un réacteur EPR est au moins 10 ans et dans le cas de Flamanville, il a déjà dépassé les 15 ans ; pour Olkiluoto en Finlande, cela a pris 17 ans pour un réacteur qui ne marche pas vraiment. Le président Macron a reconnu que la mise en service de nouveaux réacteurs ne pouvait être au mieux avant 2035. Du fait des défauts de conception et de construction de l'EPR, l'IRSN et la CRIIRAD estiment que la mise en service ne saurait être envisageable avant 2045. Si l'on fait le bilan carbone de l'énergie nucléaire de l'extraction de l'uranium jusqu'au démantèlement, en passant par la construction du réacteur ce n'est pas une énergie décarbonée comme l'industrie nucléaire veut le faire croire. Les réacteurs actuels ont été conçus pour une durée initiale de 30 ans. Or 51 sur 56 réacteurs ont dépassé ce délai ce qui explique en partie les nombreux problèmes et l'arrêt de 32 réacteurs cet été. La situation énergétique impose en plus d'une sobriété, de développer de toute urgence les renouvelables, qui elles, peuvent être rapidement mises en œuvre.

TROP CHER

Le coût de l'EPR de Flamanville a dépassé les 20 milliards d'euros si l'on se réfère à la Cour des comptes. Le prix de revient du MWh de l'EPR (s'il arrive à produire!) est plus du double de celui des énergies renouvelables. Le rafistolage des réacteurs a été évalué à 100 milliards d'euros. EDF est endettée à plus de 60 milliards d'euros et construire 6 EPR ferait doubler la dette. Et ne parlons pas des incertitudes sur le démantèlement et les déchets radioactifs.

TROP VULNÉRABLE

La sécheresse de cet été a démontré la vulnérabilité des réacteurs au dérèglement climatique, EDF a dû demander des dérogations pour 5 d'entre eux en raison de rejets qui augmenteraient trop la température des cours d'eau. Ce sont les réacteurs qui sont de loin les plus gros consommateurs d'eau pour leur refroidissement. La tempête de l'hiver 1999 a montré la fragilité aux risques d'inondation de la centrale du Blayais et le tsunami de mars 2011 au Japon a provoqué la catastrophe de Fukushima. La guerre en Ukraine a pointé aussi la vulnérabilité des sites nucléaires.

TROP POLLUANT

Toutes les centrales rejettent de la radioactivité et des produits chimiques dans le milieu ambiant que ce soit l'air, l'eau ou les sols. Or la CIPR (Commission Internationale de Protection Radiologique) reconnaît que toute dose de radioactivité comporte un risque mutagène et cancérigène. Le plutonium au millionième de gramme inhalé entraîne un cancer du poumon. Et il n'y a aucune solution satisfaisante pour confiner les déchets radioactifs de l'industrie nucléaire que ce soit les tonnes de combustible usé hautement radioactif ou les 200 millions de tonnes issus de l'extraction minière de l'uranium.

TROP DÉPENDANT

La dernière mine d'uranium en France a fermé en 2001. L'uranium vient à 40 % du Kazakhstan en passant par la Russie. Et c'est en Sibérie que notre industrie nucléaire expédie des milliers de tonnes d'uranium appauvri ou de retraitement, déchets dont l'industrie ne sait que faire. La France se garde bien d'appliquer des sanctions à l'égard de la société russe ROSATOM avec qui elle a des liens commerciaux trop importants.

100% **renouvelables**

Les études démontrant la faisabilité d'un scénario 100% renouvelables, se multiplient. Les énergies renouvelables sont une source importante d'économie financière. Manque la volonté politique de les mettre en œuvre. En juillet dernier*, le secrétaire américain à l'énergie a déclaré que le développement des renouvelables est le plus grand plan de paix.

Refusons la relance du nucléaire, une énergie dépassée qui n'a pas sa place dans un monde en paix, soucieux de la préservation de son environnement, des territoires, de la planète et de ses habitants et habitantes.

*<https://reneweconomy.com.au/us-energy-secretary-says-switch-to-wind-and-solar-could-be-greatest-peace-plan-of-all/>

Signez la pétition

“Relance du nucléaire ? Surtout pas !”

sur le site du Can Ouest www.can-ouest.org

et retrouvez les signataires sur le même site

Collectif Anti-Nucléaire Ouest

9 Bis sente des Grès, 76920 AMFREVILLE-LA-MI-VOIE
07 68 35 03 38
contact@can-ouest.org - www.can-ouest.org

